



SANTÉ DU DIRIGEANT, ET SI VOTRE SANTÉ DEVENAIT VOTRE PRIORITÉ ?

Christelle AULAGNIT

Infirmière en Santé au Travail – ST Provence – Aix-en-Provence

Fabienne BILLARD

Infirmière en Santé au Travail – ST Provence – Aix-en-Provence

Anne-Sophie BOURNE

Psychologue du travail, Ergonome – ST Provence – Aix-en-Provence

Claire CAILLAT

Psychologue du travail, Pilote du Groupe RPS – ST Provence – Aix-en-Provence

Marion ELMASSIAN

Conseillère en Prévention des Risques Professionnels – ST Provence – Aix-en-Provence

Nathalie ESPRABENS

Conseillère en Prévention des Risques Professionnels – ST Provence – Aix-en-Provence

Dr Christel FABRE

Médecin du travail – ST Provence – Aix-en-Provence

Séverine JACQUES

Ergonome – ST Provence – Aix-en-Provence

Martin NEEL

Ergonome – ST Provence – Aix-en-Provence

Dr Charles SOLER

Médecin du travail – ST Provence – Aix-en-Provence

Bastien SYBILLAIN

Assistant social – ST Provence – Aix-en-Provence

Dr Emmanuelle ZAMOUTH

Médecin du travail – ST Provence – Aix-en-Provence

Introduction / Objectifs :

Notre projet s'inscrit dans une nouvelle ère de prévention de la santé des dirigeants et travailleurs indépendants avec :

- ▶ La loi 2021 dans laquelle le dirigeant devient (enfin) un travailleur suivi par les SPSTI.
- ▶ L'arrivée d'une offre spécifique pour l'accompagnement des travailleurs indépendants.
- ▶ Le partenariat entre l'Observatoire Amarok et les SPSTI PACA-Corse qui met à disposition un outil d'évaluation de la santé mentale du dirigeant.

Le groupe RPS a organisé deux journées consacrées à la santé des dirigeants et travailleurs indépendants pour :

- ▶ Faire connaître les offres dédiées au suivi de cette nouvelle population et plus spécifiquement l'outil d'évaluation Amarok.
- ▶ Transmettre des informations sur la prévention de la santé mentale et physique au travail.
- ▶ Proposer un check-up médical et d'aptitude physique individuel.
- ▶ Favoriser les échanges interprofessionnels dans une ambiance conviviale, un cadre apaisant et offrir un moment de coupure avec le quotidien du travail pour faire le point.

Méthodologie :

Construction du projet :

- ▶ Plusieurs réunions de travail avec le groupe RPS et le service COM.

Déclinaison des 2 journées : le 29 juin 2023 et le 18 octobre 2024 (dont une en partenariat avec la Fédération des Entreprises du Pays Salonnais) :

- ▶ De 11h à 12h30 : conférence sur la santé physique et mentale (Médecin du travail et psychologues).
- ▶ De 12h45 à 14h30 : rencontres et échanges avec nos professionnels et partenaires.
- ▶ De 9h à 16h30 : bilan « qualités physiques » (sur rendez-vous) : réalisation d'un bilan global des qualités physiques via des tests simples et accessibles.
- ▶ De 8h30 à 16h30 : bilan de santé (sur rendez-vous) : entretien médical, informations de prévention, orientations, examens complémentaires.

Orientation vers nos psychologues du travail tout au long de la journée en fonction des besoins.

Résultats obtenus :

- ▶ 120 participants à la conférence ;
- ▶ 39 rendez-vous bilan de santé ;
- ▶ 31 rendez-vous bilan activité physique ;
- ▶ 10 orientations et prises en charge par les psychologues du travail ;
- ▶ Des verbatims positifs recueillis.

Discussion des résultats / Conclusion :

Nous avons organisé cet événement deux années consécutives. Nous notons une difficulté à faire déplacer les dirigeants pour une journée dédiée à leur santé (taux de participation plus faible que prévu au regard des efforts de communication déployés). À noter que notre partenariat avec une fédération d'entreprises a été un bon levier.

Cependant le retour extrêmement positif des participants nous conforte sur le fait que l'accompagnement de cette nouvelle population de travailleurs a du sens et qu'il permet de répondre à des situations d'urgence. En 2023 à la suite de la journée, nous avons pris en charge 4 chefs d'entreprises en grande détresse psychologique et en 2024, l'équipe médicale a décelé un problème de santé physique chez un dirigeant.

Les dirigeants reçus par les psychologues du Service ont bénéficié de 1 à 3 entretiens et ont été orientés vers d'autres psychologues en libéral s'ils en ressentaient le besoin.

Des ateliers d'information destinés à ce public sont maintenant proposés dans notre Service.



Pour contacter l'auteur de cette communication : c.caillat@stprovence.fr